

les colorations du sujet et les tons neutres et froids des boiseries ou de la pierre sur lesquelles la tenture pouvait être suspendue.

D'où venait ce système? Il est possible que Rubens l'ait imaginé.

Les bordures si magnifiques et si variées de la tenture des *Actes des Apôtres* exécutée à Mortlake, sous l'inspiration de Van Dyck, fort probablement, est un des plus remarquables de l'introduction des figures d'une grande échelle, comme élément décoratif.

Rubens revint aussi aux ordres d'architecture, dont les Italiens avaient usé près d'un demi-siècle auparavant. Plusieurs de ses tableaux, qui semblent avoir été des modèles de tapisserie, sont encadrés par de puissants motifs d'architecture, combinés suivant le goût fastueux et lourd de son époque.

Ce système fut suivi par ses disciples, et il existe des tentures en assez grand nombre qui rappellent son style ou que l'on peut attribuer à Jordaëns, qui ont pour bordures des cariatides, des pilastres ou des colonnes en avant des pieds-droits à bossages qui portent de lourdes corniches ou des arcs surbaissés à claveaux rustiques interrompus par les enroulements de lourds cartouches encadrant des inscriptions; toute une architecture ronflante dont les gris sont égayés par quelques moulures d'or et quelques guirlandes de fruits ou de fleurs.

L'art de la composition des bordures en était là en France, fortement imprégnée d'un goût flamand modéré par l'élégance nationale, lorsque les Gobelins furent fondés et que Charles Le Brun en prit la direction.

La bordure de la *tenture de l'Histoire du Roy*, l'une de celles qui furent tout d'abord exécutées, admet il est vrai des figures d'une certaine grandeur, mais fondues dans un ensemble de motifs d'ornement qui sont un retour aux grotesques du xvi^e siècle, avec un goût bien particulier à l'artiste éminent qui les avait dû imaginer; goût qui est devenu celui de l'époque. De celles de la *tenture des Maisons Royales*, Charles Le Brun a exclu la figure humaine, se maintenant plus exclusivement dans le système des grotesques anciens.

En même temps, J.-B. Monnoyer et Blin de Fontenay peignaient des fleurs et des fruits dans les bordures de la *tenture des Saisons*, pour celles de la *tenture de Méléagre*, revenant ainsi aux anciennes pratiques, modifiées par des cartouches d'armoiries ou d'inscriptions, par des agrafes d'angle, qui interrompent la monotonie des ornements empruntés exclusivement à la flore.

Dans les charmantes bordures des *tentures des dessins de Raphaël* et des *dessins de Jules Romain*, où Charles Le Brun était moins directement intéressé, nous le retrouvons encore cependant sous la main de Lemoine-Lorrain, qui les a composées en se souvenant des décorations de la Galerie d'Apollon, qu'il avait peintes sous sa direction. Ici le retour est plus franc encore aux grotesques de la Renaissance.

Enfin, de simples rinceaux de feuilles d'achante, encore imités de l'antique, bordent les pièces de la *tenture de la galerie de Saint-Cloud*, d'après Mignard.

Des imitations de moulures sculptées et dorées, combinées le plus souvent avec des marbrures d'un ton neutre, encadrent souvent les ornements que l'on vient d'indiquer. De là à donner plus d'importance à cet ornement et à le faire servir exclusivement de bordure aux tapisseries, la transition était facile. Elle l'était d'autant plus que les tapissiers des Gobelins, ayant longtemps travaillé au commencement du xviii^e siècle sur des modèles du siècle précédent, et même sur d'anciennes tapisseries du xvi^e, comme la *tenture de Scipion* ou du *Fructus belli*, le goût avait eu le temps de se modifier autour d'eux.